

20 sous le castor demi gras outre l'embarras que causerait cette diminution et les différends continuels qui naîtraient sur le Castor gras et demi-gras au préjudice de mon avis du 20bre 1676 contenant que le méchant Castor se serait diminué de 20 sous par livre sur 4.10 sous auquel prix tout le Castor se vendait alors indistinctement et qu'il serait pris pour tout son poids que le bon Castor sec et vieux demeurerait aux dits 4 francs dix sous et que le dit Castor gras et demi gras sans distinction pour obvier aux différends qui pouvaient arriver serait augmenté jusques à O. X sous lequel avis a été confirmé par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 16 Mai 1677 il causerait encore plus de soixante mille livres de pertes aux habitans.

Il y a un an que j'ai reçu les ordres du Roi pour n'obliger plus les fermiers d'acheter les cendres et je l'ai pas fait depuis. Je vous assure, Monseigneur, que je m'applique de tout mon pouvoir pour porter les habitans à faire de la potasse et je vous promets de rechef que je m'efforcerais encore davantage à leur persuader et que j'aiderai moi-même ceux qui la voudront entreprendre selon mon peu de moyens.

Sur le reproche que Sa Majesté et vous, Monseigneur, me faites au regard du commerce de ce pays avec les Iles d'Amérique, je vous dirai avec vérité n'y était point allé tant de vaisseaux de ce pays que depuis que j'y suis, il y en a eu des choses fâcheuses, je vous supplie avec tout le respect dont je suis capable de me faire la grâce de croire que je ne le ferais pas s'il s'agissait de moins que de la perte d'un pays qui a tant coûté au Roi et de tirer de l'oppression un grand nombre de familles presque réduites au désespoir et qui sont dans le dessein de se retirer en France.

J'ai toujours protesté à Monseigneur votre père que je n'ai jamais été capable de lui déguiser aucune chose, que je lui ai toujours dit la vérité sans artifice et que j'ai plutôt diminué qu'augmenté les rapports que je lui ai faits, j'ai déjà pris plusieurs fois la liberté dans cette lettre de vous assurer de la même sincérité.

Je le fais encore, Monseigneur, puisque l'animosité dont on me blâme n'a point eu part à ce que j'ai écrit au sujet de Mr. le comte de Frontenac quoique j'eusse pu avoir quelque émotion par la prison qu'il a fait subir à mon fils écolier âgé de seize ans à dix sept pendant un mois sans avoir eu le liberté de prendre l'air dans la Cour du Fort où il était détenu, ce qui a paru si rude et si injuste que tout le pays en a été dans le dernier étonnement et par celle qu'il a fait aussi souffrir à mon domes-